

Initiatives ministérielles

fois qu'un petit pays est traité de la sorte par un pays plus grand, ou par un pays voisin, quelle que soit la taille de ce pays.

Nous espérons, comme c'était prévu à l'origine, que tel sera le rôle des Nations Unies. Les relations internationales en cette période de l'après-guerre froide sont à un stade critique. Allons-nous finalement réaliser le rêve qu'avaient initialement les gens qui ont créé les Nations Unies et rendre cette organisation responsable de la paix dans le monde et des mesures qu'il faudra peut-être prendre dans le Golfe? Ou bien, passerons-nous d'une situation où nous avons deux policiers à l'échelle planétaire qui se partageaient le gâteau, à une autre où nous n'en avons plus qu'un, à savoir, les États-Unis d'Amérique?

Dans le cas présent, les États-Unis ont réussi à collaborer avec l'ONU et à faire approuver par celle-ci un grand nombre de leurs interventions. Dans cette mesure, ceux d'entre nous qui appuyons l'ONU approuvons les décisions prises par cette organisation. Il incombe à nous tous, je pense, de nous demander pour chaque décision prise par le gouvernement canadien, le gouvernement américain ou n'importe quel autre gouvernement, si cette décision contribue positivement ou négativement, d'une part, à préserver l'unanimité dans la condamnation de l'invasion par Saddam Hussein, et d'autre part, à renforcer les Nations Unies.

C'est à cause de cela que, à notre avis, le gouvernement canadien ne doit prendre d'autres mesures dans le Golfe que dans le contexte d'une résolution de l'ONU. Si on devait en arriver à une confrontation militaire à laquelle participerait le Canada sans la sanction des Nations Unies, sans que, dans un sens, un contexte entièrement nouveau ne soit établi pour cet engagement militaire, nous participerions en tant que pays à une manœuvre qui compromettrait sérieusement les possibilités pour l'ONU de remplir finalement son rôle et n'établirait pas celle-ci comme le premier défenseur de la paix dans le monde dans cette période postérieure à la guerre froide, mais plutôt les États-Unis.

C'est cela qui nous préoccupe. Nous espérons que le gouvernement étudiera l'amendement. Nous espérons aussi que de cette manière, la Chambre pourrait manifester son accord sur une décision. Le gouvernement, à mon avis, ne l'a pas fait aussi bien qu'il l'aurait pu. Nous aurions pu trouver un terrain d'entente. Le Parlement

aurait pu intervenir. Le gouvernement a choisi de ne rien faire, ce qui est fort regrettable, car je me souviens du fait que l'ancien ministre de la Défense nationale, qui est ici aujourd'hui, s'était bel et bien présenté au Parlement lors de l'envoi de forces de maintien de la paix pendant le conflit Iran-Irak. Il s'était empressé de faire une déclaration à la Chambre et de donner aux députés l'occasion de répliquer.

M. Beatty: Votre parti estimait que je lui faisais perdre son temps.

M. Blaikie: Non, je ne crois pas que ce soit le cas. Nous ne pensions pas que vous nous faisiez perdre du temps. En fait, chaque fois que les ministres choisissaient de faire une déclaration à la Chambre, nous avons toujours dit que telle était la pratique qu'il fallait suivre.

C'est cette même pratique que nous aurions pu suivre dans ce cas-ci si l'on avait convoqué le Parlement. Au contraire, le gouvernement a choisi de n'en rien faire, sans doute pour des motifs politiques, pour ne pas avoir à faire face à des questions sur la crise d'Oka, notamment. Il a donc à mon avis perdu l'occasion de faire l'unité à la Chambre sur cette question. Au contraire, il semble que la Chambre soit divisée.

Je pense que nos troupes dans le Golfe et les Canadiens en général devraient considérer tout cela non pas comme un manque de fermeté en ce qui touche Saddam Hussein et la situation qu'il a engendrée dans le Golfe, mais plutôt comme une autre entorse au Règlement, aux pratiques habituellement suivies en pareilles situations. Ce n'est pas un manque d'appui aux Forces armées canadiennes. Ce n'est pas un manque de fermeté dans la condamnation de Saddam Hussein et de ce qu'il a fait au Koweït. Ce n'est pas un manque d'appui aux Nations Unies. C'est tout le contraire. Par cette motion, nous affirmons que le Canada fera tout ce qu'il peut pour que les Nations Unies deviennent le principal instrument dans le règlement de telles crises à l'avenir.

Le président suppléant (M. Paproski): Pour les questions ou les commentaires, le député de Sault Ste. Marie.

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, je félicite mon collègue qui, comme à l'accoutumée, comprend très bien ce sujet très complexe. J'ajouterais qu'il a présenté ce sujet sous un éclairage nouveau et a donné une nouvelle dimension à ce débat que je suis depuis le début.